

DE auxiliaire de puériculture post bac SAPAT

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CHU BORDEAUX
HELENE STIEVENARD
05.57.82.05.13
helene.stievenard@chu-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Tout candidat titulaire du Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT) âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage. (Dérogations à la limite d'âge de 30 ans suivant dispositions légales notamment lorsque le contrat est conclu par une personne reconnue travailleur handicapé, sportif de haut niveau et pour les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est conditionnée à l'obtention du diplôme)

Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire du Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

devenir auxiliaire de puériculture

Contenu et modalités d'organisation

En institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) 644 heures Les titulaires du BAC pro SAPAT doivent suivre et valider les modules 1, 2,3, 4, 5, 8,9,10. Bloc de compétences 1 • Module 1 (112 h) Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale • Module 1 bis (28 h) Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale • Module 2 (21 h) Repérage et prévention des situations à risque Bloc de compétences 2 • Module 3 (77 h) Evaluation de l'état clinique d'une personne • Module 4 (154 h) Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement • Module 5 (35 h) Accompagnement de la mobilité de la personne aidée Bloc 4 • Module 8 (35 h) Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés Bloc 5 • Module 9 (35 h) Traitement des informations • Module 10 (70 h) Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques Périodes de formation en milieu professionnel (stage) 770H 3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines à réaliser et à valider dans les lieux prévus par le référentiel de formation afin d'appréhender la prise en soins d'enfants dont l'état de santé altéré est en phase aigüe, la prise en soins d'enfants dont l'état de santé altéré est stabilisé et la prise en soins d'enfants dans leur vie quotidienne. Ils peuvent être effectués au sein ou en dehors de l'établissement employeur

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture - Niveau 4 : **Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00395887	du 08/01/2024 au 20/12/2024	Bordeaux (33)	CHU BORDEAUX		Non éligible	
00461467	du 06/01/2025 au 19/12/2025	Bordeaux (33)	CHU BORDEAUX		Non éligible	